



MESSAGE AU CONSEIL GÉNÉRAL

relatif aux études pour le réaménagement intérieur de la bibliothèque communale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal a l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation les honoraires d'architectes pour le réaménagement intérieur de la bibliothèque communale.

I. PREAMBULE

Le 24 mai 2018, un message était présenté au Conseil général pour la réorganisation et le réaménagement de la bibliothèque communale. Le projet consistait alors en la fermeture des bibliothèques scolaires et l'ouverture d'une seule bibliothèque centralisée dans le centre commercial Fribourg-Sud. Suite aux questions soulevées en séance du Conseil général, le Conseil communal a décidé de retirer ledit message et de réorienter le projet en collaboration avec les différentes parties concernées.

Un Groupe de travail composé de représentants du Conseil général, du corps enseignant, de la bibliothèque et des services communaux a été mis sur pied. Les premières discussions ont rapidement fait ressortir la volonté ferme de maintenir les bibliothèques existantes dans les écoles de Cormanon, de Villars-Vert et de l'Ancienne école.

S'agissant de l'Ancienne école, le fait de conserver une affectation d'intérêt général dans l'ancien centre village (bibliothèque, conservatoire, salles de réunion) contribue à la qualité de vie du quartier. Le bâtiment de l'Ancienne école construit en 1909 et rénové en 1988 ne propose certes qu'une surface très limitée pour la bibliothèque (150 m²), mais sa configuration avec des hauts plafonds et de grandes fenêtres apporte une qualité d'ambiance très intéressante pour un lieu culturel.



Un agrandissement a été envisagé mais le potentiel est relativement restreint et toute intervention sur l'enveloppe ou la structure du bâtiment implique des mises aux normes coûteuses (incendie, accès pour personnes à mobilité réduite, énergie, parasismique) pour, au final, ne pas pouvoir pleinement se conformer aux perspectives futures des bibliothèques et ne répondre que partiellement aux problèmes de place.

De plus, tenant compte des incertitudes à moyen terme au sujet de la fusion et de l'éventuelle construction d'un cycle d'orientation sur le territoire communal, le choix s'est porté sur la création d'un lieu accueillant et répondant aux besoins actuels mais en limitant les coûts d'investissement. Par conséquent, la décision a été prise de contenir la rénovation dans la surface actuelle de la bibliothèque de l'Ancienne école.

Sur la base des décisions du Groupe de travail, le Conseil communal a adjugé un mandat au bureau Lateltin & Monnerat architectes pour une étude de faisabilité.

II. PRESENTATION DU PROJET

La Commune a défini les objectifs suivants à l'attention de l'architecte :

- création d'une nouvelle entrée avec porte automatique en face de l'entrée actuelle du bâtiment ;
- aménagement d'une nouvelle banque de prêt ;
- création de trois zones distinctes soit une zone « adultes » avec un espace de lecture ; une zone « enfants » avec un gradin pouvant accueillir 26 enfants ainsi qu'une zone « ados » ;
- aménagement d'un bureau (pièce fermé) pour 2 personnes ;
- rénovation des sanitaires ;
- rénovation des revêtements des murs, sols et plafonds ainsi que de l'éclairage.

Par son projet, l'architecte a répondu à satisfaction à toutes les exigences. De plus, sa proposition d'aménager un nouvel élément le long des fenêtres servant tantôt de banc, de table ou de présentoir apporte une flexibilité et un confort supplémentaire au lieu.

Un premier contact avec les différents services de l'Etat a permis de confirmer que le projet n'impliquera pas de difficulté particulière tant d'un point de vue énergétique que de la protection du patrimoine. La procédure de permis de construire est réservée.

III. PLANNING

Dans la mesure où la demande de crédit pour les honoraires est validée, la planification se poursuivra avec la procédure de permis de construire, les plans d'exécution et les appels d'offres afin de présenter une nouvelle demande de crédit basée sur un devis général au mois de mai 2021.

A ce jour, les travaux sont planifiés entre les mois de juillet et novembre 2021.

IV. ORGANISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Le réaménagement de la bibliothèque communale dans le bâtiment de l'Ancienne école n'implique pas de grands changements au niveau de l'organisation. Les horaires, tout comme la composition du personnel, sont maintenus dans leur état actuel. Le système de visites de classes régulières demeure et les deux succursales de Villars-Vert et de Cormanon sont conservées.

Par contre, le fait de rester dans la surface existante en améliorant les circulations implique la réduction de l'espace pour l'exposition du fonds documentaire. La taille du fonds documentaire sera un peu réduite et la circulation des livres entre succursales améliorée.

V. ESTIMATION DES COÛTS

A ce stade du projet, le budget comprenant les études et la réalisation est estimé sur la base de travaux similaires et se monte à CHF 380'000.- TTC avec une approximation de +/- 15%. Comme mentionné précédemment, la présente demande de crédit permettra d'affiner le projet et de proposer au mois de mai une nouvelle demande de crédit basée cette fois-ci sur des offres.

VI. SUBVENTION

Il n'y aura pas de subventionnement cantonal dès lors que ce dernier n'est envisagé que dans le cas d'une nouvelle construction répondant à un besoin scolaire.

VII. FINANCEMENT

Un montant de CHF 350'000.- figure au budget des investissements 2021 sous la rubrique 3210.5040.100. Après réflexion et compte tenu des nouvelles directives MCH2, il serait plus correct de transférer ce budget d'investissement dans le chapitre de l'Ancienne école, puisque cela concerne davantage le bâtiment que l'exploitation de la bibliothèque. Aussi, le compte 0292.5040.101 sera ouvert en conséquence.

VIII. CHARGES FINANCIERES

Demande de crédit	Total TTC	CHF	30'000.-
Amortissement de 10% sur CHF 30'000.-		CHF	3'000.-
Intérêts de 2% sur CHF 30'000.-		CHF	600.-
Total des charges financières annuelles		CHF	3'600.-
		=====	

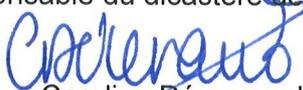
IX. PROPOSITION

Afin de poursuivre les études et la planification pour le réaménagement intérieur de la bibliothèque communale, le Conseil communal vous propose d'approuver ce message.

En conséquence, il vous invite à l'autoriser à recourir à l'emprunt pour couvrir la dépense de CHF 30'000.- qui en découle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

La Conseillère communale
responsable du dicastère des écoles


Caroline Dénervaud

**Approuvé par le Conseil communal de Villars-sur-Glâne,
dans sa séance du 11 janvier 2021**

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel Roulin

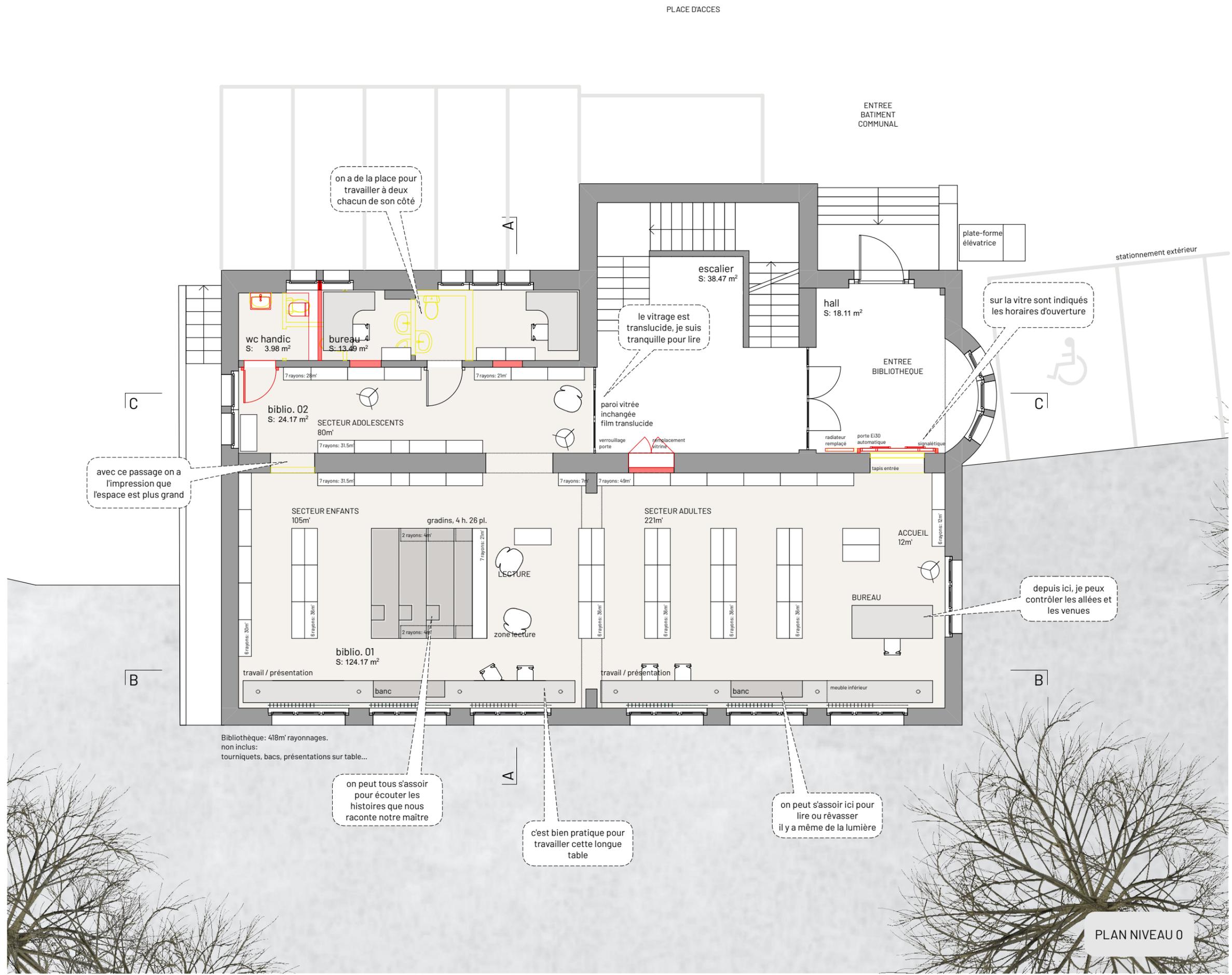


La Syndique


Erika Schnyder

Annexes : étude de faisabilité

existant
nouveau
démolition

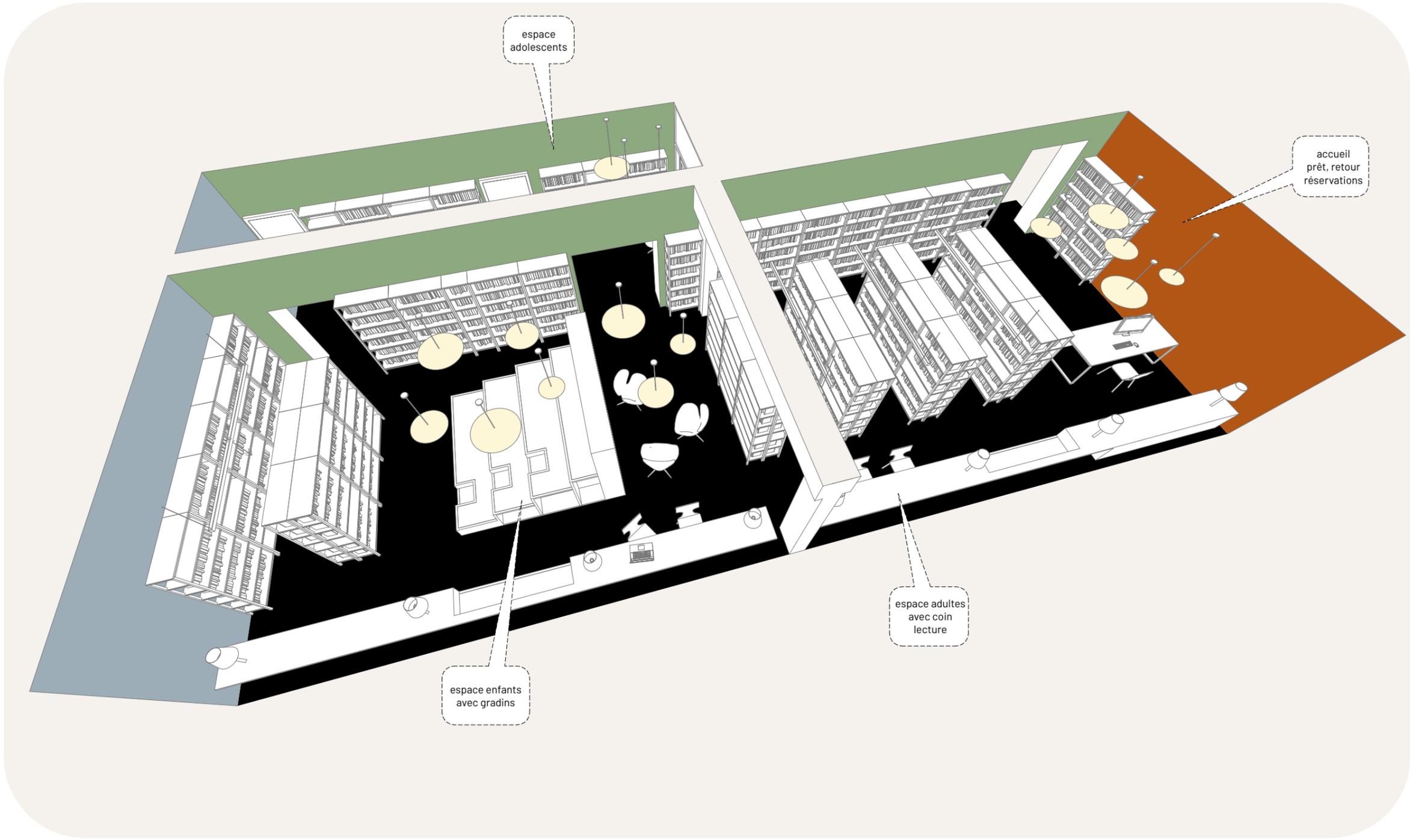


PLAN NIVEAU 0

525-RVB / réaménagement bibliothèque Communale, site village, 1752 Villars-sur-Glâne 525-AP302/01

PLAN NIVEAU 0 avant-projet

Maître de l'ouvrage :	ECHELLE:	1:100
Commune de Villars-sur-Glâne / Route du Petit Moncor 1B / 1752 Villars-sur-Glâne	FORMAT:	A3
L77 Latelin Monnerat architectes	DESSIN:	jpj
	VICE:	jpj
	DATE:	26oct20
Route-Neuve 7A - 1700 Fribourg - T +41 26 347 34 34 - www.lmch.ch	MODIFIE:	



VUE GENERALE

525-RVB / réaménagement bibliothèque Communale, site village, 1752 Villars-sur-Glâne 525-AP305/01

VUE GENERALE avant-projet

Maître de l'ouvrage :	ECHELLE:
Commune de Villars-sur-Glâne / Route du Petit Moncor 1B / 1752 Villars-sur-Glâne	A3
L77 Latelin Monnerat	FORMAT:
architectes	jpj
Route-Neuve 7A - 1700 Fribourg - T +41 26 347 34 34 - www.lmch.ch	DESSIN:
	jpj
	DATE:
	26oct20
	MODIFIE:



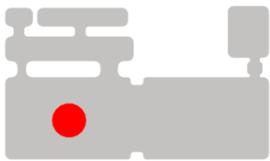
ENTREE

525-RVB / réaménagement bibliothèque Communale, site village, 1752 Villars-sur-Glâne 525-AP306/01

ENTREE

avant-projet

Maître de l'ouvrage :	Commune de Villars-sur-Glâne / Route du Petit Moncor 1B / 1752 Villars-sur-Glâne	ECHELLE:	A3
L77	Lateltn Monnerat	FORMAT:	jpj
architectes		DESSIN:	jpj
Route-Neuve 7A - 1700 Fribourg - T +41 26 347 34 34 - www.lmch.ch		VISE:	jpj
		DATE:	26oct20
		MODIFIE:	



SECTEUR ENFANTS

525-RVB / réaménagement bibliothèque Communale, site village, 1752 Villars-sur-Glâne 525-AP308/01

SECTEUR ENFANTS

avant-projet

Maître de l'ouvrage :	ECHELLE:	A3
Commune de Villars-sur-Glâne / Route du Petit Moncor 1B / 1752 Villars-sur-Glâne	FORMAT:	jpjv
	DESSIN:	jpjv
	VISE:	jpjv
	DATE:	26oct20
	MODIFIE:	

L77 Latelin Monnerat
architectes

Route-Neuve 7A - 1700 Fribourg - T +41 26 347 34 34 - www.lmch.ch



ESPACE LECTURE

525-RVB / réaménagement bibliothèque Communale, site village, 1752 Villars-sur-Glâne 525-AP309/01

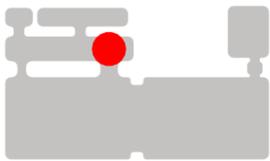
ESPACE LECTURE

avant-projet

Maitre de l'ouvrage :	Commune de Villars-sur-Glâne / Route du Petit Moncor 1B / 1752 Villars-sur-Glâne	ECHELLE:	A3
		FORMAT:	jpg
		DESSIN:	jpg
		VISE:	jpg
		DATE:	26oct20
		MODIFIE:	

L77 Lateltn Monnerat
architectes

Route-Neuve 7A - 1700 Fribourg - T +41 26 347 34 34 - www.lmch.ch



SECTEUR ADOLESCENTS

525-RVB / réaménagement bibliothèque Communale, site village, 1752 Villars-sur-Glâne 525-AP310/01

SECTEUR ADOLESCENTS avant-projet

Maître de l'ouvrage :	ECHELLE:	A3
Commune de Villars-sur-Glâne / Route du Petit Moncor 1B / 1752 Villars-sur-Glâne	FORMAT:	jpvc
L77 Latelin Monnerat	DESSIN:	jpvc
architectes	VISE:	jpvc
Route-Neuve 7A - 1700 Fribourg - T +41 26 347 34 34 - www.lmch.ch	DATE:	26oct20
	MODIFIE:	